

Conditions générales

Prérequis : Nos cours de formation continue sont destinés aux laborantin(e)s CFC et médicaux travaillant en recherche et en clinique. Ces cours sont également ouverts aux laborantin(e)s, biologistes, médecins, pharmaciens et chimistes désirant parfaire leurs connaissances dans le domaine de la recherche.

Modalités pédagogiques: Cours théoriques ex-cathedra (avec présentations PowerPoint).

Vérification des acquis: Les matières enseignées lors des cours ex-cathedra ne sont pas sujettes à examens.

Attestations de suivi de cours: Une attestation de participation sera remise à la fin de chaque module de cours. Une liste de présence devra être signée à chaque cours, et seules recevront cette attestation les personnes ne s'étant pas absentes à plus d'un cours par module. Cette attestation porte le label eduQua qui garantit la qualité de l'AVML en tant qu'institution de formation continue.

Clause de résiliation: Votre inscription est définitive. En cas de résiliation, les finances d'inscription ne sont pas remboursées. Les cours non suivis ne sont pas remboursés. Réclamations : En cas de réclamations, merci de contacter les personnes mentionnées ci-dessous. Vos commentaires seront analysés par le groupe de travail qui vous répondra.

Informations: Dr. M-C Broillet, Département de Pharmacologie et Toxicologie, UNIL, Lausanne e-mail: Marie-Christine.Broillet@unil.ch Tél : 021 692 53 69 Monique Nenniger Tosato, Département de Pharmacologie et Toxicologie, UNIL, Lausanne e-mail : fcavml@unil.ch